

**NOUVEAU
RENTRÉE
2021**

MENTION COMPLÉMENTAIRE TECHNICIEN EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

OPTION A : ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

VOUS PORTEZ DE L'INTÉRÊT AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ?
CETTE FORMATION EST FAITE POUR VOUS !

SOLAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE

EOLIEN (INSTALLATION
POUR PARTICULIERS)

POMPE À CHALEUR
AIR-AIR

LA FORMATION | 12 places *Voie scolaire*

- **Formation post bac**
- 32 semaines de formation **en 1 an**
- 560 heures en entreprise soit 16 semaines
- 560 heures au lycée soit 16 semaines
- Au centre de formation :
 - Connaître l'environnement des Energies Renouvelables sous ses aspects techniques, administratifs et de mise en sécurité
 - Connaître les matériels, les systèmes et les solutions pouvant répondre aux besoins d'un chantier
 - S'informer sur l'évolution des réglementations

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable d'intervenir dans la réalisation, la mise en service et la maintenance d'une installation en Energies Renouvelables

DÉBOUCHÉS

- Le titulaire de la MCT EnR est un électricien ou climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des Energies Renouvelables, permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

PERSPECTIVES POST FORMATION

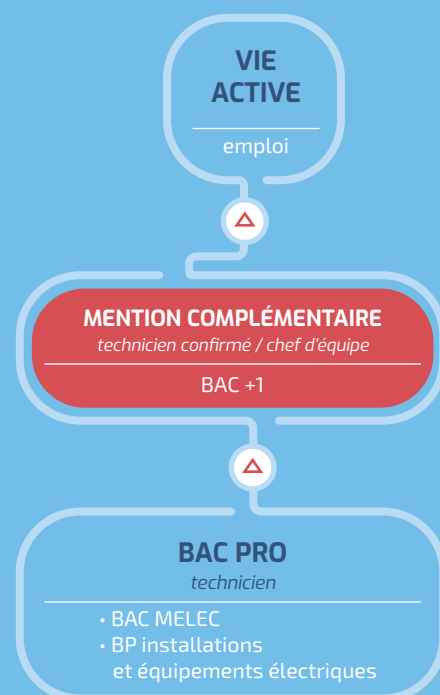
- Entrée dans la vie active
- Technicien en génie électrique, chef d'équipe, chef de chantier

COMMENT CANDIDATER ?

- Sur la plateforme Parcours SUP
- Candidature sur place vacante



COMMENT SITUER LE NIVEAU DE LA FORMATION ?



LES MODULES DE FORMATION



- Maîtriser les différentes technologies inhérentes aux énergies renouvelables.
- Mettre en œuvre des équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, éolien et pompe à chaleur.

Module ELECTRICITE GENERALE 80 h

- Bases de l'électricité - Lecture de schémas
- Appareils de mesure et de contrôle
- Générateurs, récepteurs et conducteurs
- Conversion, stockage d'énergie :
- Les installations électriques, les équipements
- Couplage et combinaison des énergies utilisées
- Habilitations électriques B2V, BR, BC, BR

Module CONFORT DE L'HABITAT 60 h

- Confort spatial, thermique et acoustique
- Calculs énergétiques – Choix des systèmes
- Évaluation des besoins et dimensionnement
- Analyse des besoins et dimensionnement
- Choix du matériel adéquat

Module SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE 100 h

- Installations solaires photovoltaïques
- Couverture
- Dépose - Travaux de renfort ou de sous toiture
- Intégration de panneaux
- Remise en état de la couverture et de l'étanchéité
- Montage des panneaux
- Installation des composants— câblage
- Réalisation d'un diagnostic de pannes
- Réalisation du suivi et de la maintenance
- Installations solaires thermiques
- Montage des capteurs
- Réalisation des raccordements



Module PETIT EOLIEN 60 h

- Évaluation des besoins et dimensionnement
- Choix du matériel adéquat
- Montage – Génie civil et prise au vent
- Mise en service
- Réalisation d'un diagnostic de pannes
- Réalisation du suivi et de la maintenance



Module POMPE A CHALEUR 100 h

- Evaluation des besoins et dimensionnement
- Choix du matériel adéquat
- Installation – Mise en service
- Réalisation d'un diagnostic de pannes
- Réalisation du suivi et de la maintenance



Module SECURITE 60 h

- Respect des règles de sécurité et de travail en hauteur
- EPI et EPC



Module PREPARATION ET EXAMENS 15h

- Mise en œuvre du rapport entreprise
- Epreuve soutenance oral et intervention de conduite pratique
- Epreuve écrite E1



Module COMMUNICATION 60 h

- Contexte administratif et juridique
- Les aides régionales et fiscales
- La responsabilité de l'installateur
- Les systèmes de garantie – Les assurances

Le solaire photovoltaïque ▼



L'énergie éolienne ▼



La pompe à chaleur air/air ▼



2 Avenue Jean MAGNON • BP 83
41110 SAINT AIGNAN SUR CHER
Tél : 02 54 75 48 48
Fax 02 54 75 92 52
www.lyceevaldecher.fr